

Le SILIKAL® RE 58 est un système à 2 composants à base de résine époxy, transparent qui est mis en œuvre en tant que couche primaire sur des surfaces huileuses après que ces dernières ont été traitées avec du SILIKAL® RE 585.

Propriétés

- très bonne adhérence sur des surfaces huileuses qui ont été préparées en conséquence
- effet de barrière pour les huiles

Domaines d'application

- Primaire pour des supports résistants à l'humidité, minéraux et huileux sous des systèmes de revêtement à base d'époxy
- à l'intérieur

Caractéristiques techniques

Proportion de mélange	Composant A (résine) = 8 parties en poids Composant B (durcisseur) = 1 partie en poids
Poids spécifique (mélange)	2,01 kg/l
Solides	> 98 % en poids (norme d'usine)
Température minimale de durcissement	+10 °C (température ambiante et du sol) Tenir compte du point de rosée !
Température d'application optimale	+15 à +25 °C
Durée de vie en pot à +20 °C	60 min
Durcissement à +20 °C	- Recouvrable/sollicitable – après 18 à 24 heures - Sollicitation mécanique légère possible – après 2 à 3 jours - Sollicitation chimique et mécanique possible sans restriction – après 7 jours
Consommation	env. 0,7 à 1,2 kg/m ²

Des températures élevées réduisent tous les temps indiqués tandis que des températures basses les rallongent. Une modification de la consistance, du taux de charge et de la consommation est possible. En règle générale, une variation de température de 10 °C multiplie ou divise par deux les temps mentionnés.

Support

Les supports à base de ciment doivent être solides, accrocheurs, exempts de traces de laitance de ciment, de particules et de substances séparatives.

La surface doit être préparée par des mesures appropriées (grenailage ou/et fraisage) afin de satisfaire les exigences indiquées.

La résistance à l'arrachement du support doit être au moins de 1,5 N/mm². Le taux d'humidité de la surface à recouvrir ne doit pas dépasser 4,5 % CM (bombe à carbure). Une pénétration d'humidité par le dessous doit être exclue en permanence.

Avant l'application du SILIKAL® RE 58, nettoyer le sol avec du SILIKAL® RE 585.

Éliminer les résidus d'huile liquides avec un aspirateur à eau, supprimer les plus grosses saletés avec un balai, le cas échéant grenailier ou fraiser. Asperger ensuite la surface avec du SILIKAL® RE 585, consommation env. 250 g/m². En cas de supports fortement absorbants, diluer avec de l'eau. Faire pénétrer le SILIKAL® RE 585 dans la surface avec un balai-brosse jusqu'à ce que le matériau commence à mousser. Après un temps d'imprégnation de 10 à 30 minutes, brosser intensivement la surface avec de l'eau pour la faire mousser, puis éliminer la mousse avec un aspirateur à eau.

En cas d'encrassement tenace répéter l'opération, le SILIKAL® RE 585 pouvant être dilué jusqu'à 75 % avec de l'eau.

Finalement, rincer la surface à l'eau claire et aspirer l'eau. On obtient un déshuilage efficace à l'aide d'une brosseuse mécanique et d'un aspirateur à eau puissant.

Les liquides produits lors du nettoyage doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur.

Consignes de mise en œuvre

Les composants A et B de SILIKAL® RE 58 sont livrés dans les proportions de mélange appropriées. Le durcisseur (comp. B) est mélangé intégralement au composant de base (comp. A). Les composants sont mélangés à l'aide d'un agitateur électrique (environ 300 – 400 tr/min) et au moins durant 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène exempt de stries. Verser le matériau mélangé dans un récipient propre et remuer de nouveau brièvement.

Ne pas appliquer le produit en dessous de +10 °C ni avec une humidité de l'air supérieure à 75 %.

Pour obtenir un bon mélange d'air (air sec), veiller à assurer une ventilation suffisante durant les phases de séchage et de durcissement. Les effets de l'humidité et des impuretés entre les différentes opérations doivent être impérativement évités.

Lors de l'application du matériau, tenir compte des avertissements et conseils de prudence figurant sur l'emballage, ainsi que des règlements en vigueur des associations professionnelles concernées. D'autres remarques sur les propriétés physiques, toxicologiques et écologiques du produit figurent sur la fiche de données de sécurité.

Observer en outre les indications précisées dans les fiches techniques "Le support" et "Consignes générales de mise en œuvre" au chapitre "Silikal Informations générales" de cette documentation.

Composition d'un revêtement

1. Préparation du support
2. Après le nettoyage de la surface encore humide, application du primaire avec le SILIKAL® RE 58
3. Léger épandage de sable siliceux de granularité de 0,7 à 1,2 mm, consommation env. 1 kg/m²
4. Revêtement de couverture selon les exigences

Conditionnement

- Kit de 15 kg
- Kit de 30 kg

Durée de conservation

1 an dans l'emballage d'origine non ouvert en cas de stockage à une température fraîche (< +25 °C), à l'abri du gel et de l'humidité.

Ne pas exposer au rayonnement solaire direct !

Nettoyage des appareils

Immédiatement après leur utilisation, nettoyer soigneusement les appareils/outils de travail avec un solvant approprié.

Marquage

Giscode : RE 1

Composant A : irritant, dangereux pour l'environnement

Composant B : corrosif

Marquage CE

La norme DIN EN 13 813 "Matériaux de chapes et chapes – Propriétés et exigences" (Jan. 2003) spécifie les exigences applicables au matériau pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur. Cette norme concernent également les revêtements et les couches de finition en matière synthétique. Les produits, qui correspondent à la norme susmentionnée, portent le marquage CE.

¹ Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été appliqué

² NPD = No performance determined ; aucune valeur déterminée

³ se rapporte à la couche lisse, sans charges



SILIKAL GmbH · Ostring 23 · 63533 Mainhausen	
08 ¹⁾	
EN 13813 SR-B1,5	
Revêtement/chape en résine synthétique pour usage dans des locaux. (structure des couches selon la fiche d'information technique).	
Tenue au feu (Fire Classification)	E ₁
Dégagement de substances corrosives (Synthetic Resin Screed)	SR
Perméabilité à l'eau	NPD ²⁾
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance)	NPD ²⁾
Adhérence (Bond)	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	NPD ²⁾
Isolation phonique au bruit de pas	NPD ²⁾
Absorption acoustique	NPD ²⁾
Isolation thermique	NPD ²⁾
Résistance chimique	NPD ²⁾

Directive EU 2004/42/CE (directive Decopaint)

La teneur en VOC (catégorie de produit IIA/j type Lb) maximale autorisée dans la directive EU 2004/42 est de 500 g/l (limite de 2010) à l'état prêt à l'emploi.

La teneur maximale du SILIKAL® RE 58 à l'état prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l VOC.